

## MAJORITÉ

Mesdames, Messieurs,  
Chers Balmanais,

À Balma, la protection et l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement sont au cœur des politiques publiques menées par la majorité municipale.

Conscients des enjeux environnementaux, le Maire et les élus ont souhaité que Balma devienne, dès le 4 juillet 2019, la cinquième ville française à déclarer l'état d'urgence écologique et climatique.

Cet acte symbolique se concrétise au niveau de la municipalité par des actions très concrètes pour votre quotidien. Ainsi, nous avons souhaité porter des projets forts et engageants sur le plan environnemental : sanctuarisation de la vallée de l'Hers, protection d'espaces naturels agricoles, déploiement d'un plan vélo municipal ambitieux, acquisition de véhicules propres au sein du parc municipal ou bien encore fourniture à 100% des bâtiments municipaux en électricité verte.

Atteindre une meilleure qualité de l'air est également un engagement fort de nos politiques municipales.

Ainsi, nous nous réjouissons de la mise en œuvre d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE) au niveau métropolitain qui devient un élément important visant à améliorer l'air que nous respirons.

La mise en place d'une Zone à Faibles Emissions vient renforcer les mesures que nous prenons pour réduire les impacts de la pollution sur la population. La limitation de circulation des véhicules les plus pollués afin de réduire les émissions provenant du trafic routier, qui est l'une des principales sources de pollution en milieu urbain, s'inscrit de ce fait dans la continuité de nos engagements. À travers cette action, il s'agit non seulement de préserver une ville vivable et respirable, mais également de faire en sorte que le droit de vivre dans un environnement sain ne soit pas

réservé à une partie de la population et à certains territoires, mais bénéficie bien à tous les habitants de toutes les communes de la métropole.

Convaincus de sa pertinence, nous avons pleinement pris part à ce projet et avons jugé indispensable de proposer des mesures d'accompagnement. Lors des travaux relatifs à la ZFE, nous avons souhaité que notre commune, située en première périphérie de cette zone, soit traitée de manière prioritaire pour les mesures régulières de qualité de l'air que nous avons proposées.

Nous avons également insisté sur l'importance de la création de nouvelles places de stationnement sur les parkings relais, la nécessité d'une signalisation claire et complète de la ZFE ainsi que sur la poursuite du développement d'offres complémentaires et alternatives de transport.

Vos élus métropolitains, autour de Vincent TERRAIL-NOVÈS, ont également soutenu l'instauration d'aides financières pour les ménages les plus modestes afin de favoriser l'acquisition de véhicules moins pollués. Il était pour nous essentiel qu'une mesure en faveur de l'environnement telle que la mise en place de la ZFE ne mette pas en difficultés certains ménages et certaines catégories socio-professionnelles.

Agir pour l'écologie, c'est faire de Balma une référence de la métropole en matière d'espaces verts et de végétalisation. C'est faire de Balma une ville où l'on respire un air plus sain. Nous nous y efforçons dans chacune de nos prises de décision, à la Ville de Balma comme à la Métropole de Toulouse, vous pouvez en être assurés.

Les élus de la majorité municipale, rassemblés autour de Vincent TERRAIL-NOVÈS

## OPPOSITION

Les herbes folles envahissent les trottoirs de Balma, c'est heureux en terme de biodiversité, mais cela entraîne aussi des détériorations. L'abandon du traitement de la voirie avec des herbicides a bon dos, il suffirait de procéder à un arrachage régulier, au cas par cas. Auparavant, un centre d'aide par le travail

pour personnes en situation de handicap permettait de le faire mais, sur décision du Maire, ceci n'est plus d'actualité malheureusement.

Vos élus BSI: Laurent Méric, Brigitte Rufié, Jean Francois Robic, Sandrine Franchomme